Laveur de vitres spécialisé travaux en hauteur

Certificat de Qualification Professionnelle

En contrat de professionnalisation ou en formation continue



Objectif :

Valider le Certificat de Qualification Professionnelle, inscrit au RNCP *(Registre National des Certifications Professionnelles)* et reconnu dans les classifications des conventions collectives des métiers de la propreté.

Description :

Le laveur de vitres spécialisé travaux en hauteur est en général itinérant, très autonome, utilisant des moyens d'accès spécifiques pour réaliser l'entretien des vitres : plateforme individuelle roulante, perche ou plateforme élévatrice mobile de personnes (PEMP – R – 386). Il peut également utiliser des échafaudages, des cordes ou des nacelles suspendues (en option facultative dans le CQP). Il est en contact avec le client et fait signer les bons de travaux.

Contenu de la formation :

- **L'organisation du chantier propreté** : identifier les spécificités du chantier vitrerie, préparer techniquement le chantier.
- **Réalisation des techniques professionnelles** : utiliser les produits et matériels (manipulation, étiquetage), appliquer les techniques de lavage de vitres et réaliser des prestations en hauteur, utiliser une PEMP IB et IIIB en sécurité, utiliser une échelle en sécurité.
- **Contrôle des résultats** : appliquer la démarche qualité (le rôle de chacun, les procédures et actions correctives), réaliser les autocontrôles (les critères d'appréciation et de mise en œuvre), suivre les prestations réalisées (l'enregistrement des informations).
- **Respect des règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers** : appliquer les règles d'hygiène et de sécurité, appliquer les gestes et postures adaptés aux prestations de nettoyage, évaluer les principaux risques en matière de travaux en hauteur (prévention).
- **Relations clients et attitudes de service** : appliquer les attitudes de service (présentation, comportement), assurer une bonne relation avec le client, la hiérarchie, les collègues (la communication, les informations utiles), traiter, à son niveau, les plaintes et les réclamations clients.

Démarches et méthodes pédagogiques :

Le parcours de formation est composé d'une période de face à face pédagogique individualisée comprenant apprentissage théorique, mises en situation professionnelle et travaux pratiques.

Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, le temps effectif en entreprise représente 75% à 85% de la durée du contrat.

FRANCE compétences CERTIFICATION enregistrée au RNCP

RNCP 11563

Public :

Salariés et demandeurs d'emploi.

Prérequis :

Public ayant validé un projet en propreté ou ayant une expérience en entreprise de propreté désirant valider son expérience professionnelle par un titre.

Maitrise des savoirs de base : lecture, écriture, 4 opérations. Ne pas être allergique aux poussières et produits. Etre mobile géographiquement. Bonne résistante physique. Etre motivé pour travailler en horaires décalés.

Modalités de positionnement :

Un entretien de positionnement (durée 1H30) sera effectué avant le démarrage de l'action afin de valider l'inscription à la certification visée.

Modalités d'évaluation :

Une évaluation continue sera effectuée tout au long du parcours de formation. Un livret de stage est remis à chaque stagiaire. Examen blanc, questionnaire oral et tests écrits... En contrat de Professionnalisation, réalisation d'entretiens tripartites avec l'employeur.

Blocs de compétences :

Il faut obligatoirement obtenir les 5 blocs pour valider la certification.

Liens vers d'autres certifications :

aucun

Validation finale :

Durée 2h30 (2h de mise en situation professionnelle, 30 min d'entretien technique). L'évaluation finale sera réalisée par une commission d'évaluation par l'organisme certificateur. A l'issue de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNE FP), le stagiaire se verra délivrer le Certificat de Qualification Professionnelle concerné ou, dans le cas contraire, une attestation de participation au cycle correspondant au métier.

Type d'emploi accessible :

Laveur de vitres / Laveur de vitres avec moyens specifiques / Laveur de vitres travaux en hauteur

CODE ROME K2202 Lavage de vitres / K2204 nettoyage de locaux

Office Intercommunal

Laveur de vitres spécialisé travaux en hauteur

Durée :
186 heures en centre.
Formation en présentiel.

Frais d'inscription à l'examen :
660 €/stagiaire versés à l'Organisme Certificateur (OC), possibilité de financement par votre OPCO.

Coût de la formation :
15 €/heure. Le financement pourra être prélevé sur votre Compte Personnel de formation. En contrat de Professionnalisation ou pour les salariés en formation continue, un abondement peut être versé par l'OPCO de votre employeur.

Lieux de formation :
Office Intercommunal – MIEP Michel Dumoulin - 52 rue Carnot – 59155 FACHES THUMESNIL
Office Intercommunal - 80 rue Roger Bouvry - 59113 SECLIN

Horaires :
Du lundi au vendredi, de 09H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H00

Conditions d'accessibilité :
Rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de sa procédure d'accueil individualisé des personnes en situation de handicap, un entretien avec notre référent TH sera proposé. L'objectif est d'évaluer les besoins spécifiques, éventuels, au regard du handicap (pédagogiques, matériels, organisationnels...) nécessaires afin de valider l'entrée en formation en garantissant un bon déroulement du parcours, conformément à l'art. D.323-10-1 du Code du Travail.

Délai d'accès :
Un entretien de positionnement est convenu dans les 15 jours suivant la demande du bénéficiaire.
Le délai entre le rendez-vous de positionnement et le début de la prestation dépend essentiellement de la modalité de financement de la formation et des démarches administratives qui en découlent.
Dans le cadre du dépôt d'un dossier d'aide au financement, (CPF, Pole emploi..), le délai sera dépendant des délais de dépôt de dossier et des dates de commissions des organismes financeurs.
Dans le cadre d'un financement individuel ou par l'employeur, la prestation débute dans un délai de 1 mois*, sous réserve de places disponibles (le nombre de participants étant limité).
*Délai moyen constaté en 2020

Conditions Générales de Vente :
Les conditions générales de vente sont consultables sur le site internet de l'Office Intercommunal, rubrique *Nos formations/ConditionsGénéralesdeVente*



+ de renseignements : contact@loffice-asso.fr

© réalisation Office Intercommunal - mars 2022

Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion» 2014-2020
UNION EUROPÉENNE